

REGLES DE VIE EN TECHNOLOGIE

En plus du respect du règlement intérieur du collège, l'entrée en salle de technologie implique le respect certaines règles de bon fonctionnement :

- N ° 1** : Se mettre en rang par deux dans le couloir (le long du mur) et attendre le professeur en silence.
- N ° 2** : Rentrer dans la salle en silence et rejoindre sa place (attendre l'autorisation pour s'asseoir).
- N ° 3** : Ôter son manteau (ou veste), jeter son chewing-gum et sortir ses affaires (cahier + trousse complète) et ranger son sac (accroché ou par terre).
- N ° 4** : Rester assis à sa place, ne pas se balancer, si je dois me lever, je demande l'autorisation à mon professeur.
- N ° 5** : Lever la main pour demander la parole.
- N ° 6** : Être à l'écoute :
- du professeur (écouter les consignes qu'il donne, chercher les réponses, lui demander de répéter si nécessaire, le respecter).
 - de ses camarades (expliquer agréablement son désaccord, ne pas couper la parole, les respecter).
- N ° 7** : Si le professeur est occupé avec un autre groupe, attendre qu'il ait terminé pour poser sa question.
- N ° 8** : Ranger ses documents distribués par le professeur dans son cahier dans la bonne partie. En cas d'absence, le cahier doit être à jour (demander au professeur ou à un camarade). Le cahier peut être vérifié à tout moment et sera évalué une ou plusieurs fois dans l'année.
- N ° 9** : Au cours suivant, il faut être à jour et avoir relu les leçons vues précédemment.
- N ° 10** : En fin de séance, attendre l'autorisation du professeur pour sortir de la salle. Le matériel, les documents, la salle (chaise) devront être rangés pour pouvoir quitter la salle dans le calme.

Site Web pédagogique : technoussi.free.fr

Afin de permettre aux élèves et leur famille de réviser / rattraper des leçons / voir des vidéos de résumé des cours etc....suite à une absence ou découvrir les projets réalisés en classe un site Web pédagogique est régulièrement mis à jour par le professeur donc n'hésitez pas à le consulter.

SANCTIONS

X = prise de parole intempestive, bavardage, amusement, oubli du cahier, oubli de travail....

XXX = exercice supplémentaire à rendre au cours suivant.

Si la punition n'est pas faite = 1 heure de retenue pour le faire.

Dans le cas de fautes plus graves comme **manque de respect au professeur** ou **non respect des règles de sécurité lors des activités**, l'élève sera exclu de cours avec un rapport disciplinaire. Un rendez-vous avec la famille sera pris en cas de problèmes répétitifs..

Signature du professeur

Signature de l'élève

Signature des parents

